



Salarié arrivant travailler en état d'ébriété

Par Jo62

Bjr
J' ai un salarié qui prend son poste chaque soir en état d ebriete.
Comment puis je le faire constater et si ai je droit de faire en tant que patron
Merci

Par jodelariege

bonjour
lisez l'article ci dessous

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32177>

vous pouvez faire un test d'alcoolémie avec un témoin mais vous pouvez aussi appeler le médecin du travail...

Par Isadore

Bonjour,

J'ajoute que si l'état du salarié semble présenter un danger pour sa santé, vous devez appeler les secours. Si le salarié menace des tiers, vous devez appeler la police.

Par Jo62

Merci pour vos retours.
Bonne soirée

Par jodelariege

avec plaisir. bonne soirée à vous aussi